



*Département d'Indre-et-Loire  
Arrondissement de Loches  
Commune de Le Petit-Pressigny*

I, Place du 19 Mars 1962  
37350 LE PETIT-PRESSIGNY  
Tél : 02.47.94.93.59  
Mail : [mairie@lepetitpressigny.fr](mailto:mairie@lepetitpressigny.fr)

**SÉANCE DU JEUDI 18 JUILLET 2024**

L'An deux mille vingt quatre  
le : Jeudi 18 du mois de Juillet  
Le Conseil Municipal de la Commune de LE PETIT PRESSIGNY  
dûment convoqué, s'est réuni en session Extraordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur JF.CRON, Maire.  
Date de Convocation : Samedi 13 Juillet 2024

**Nombre de Conseillers en Exercice : 8 - Présents : 06 - Votants : 08.**

Présents: M. CRON Jean-François - Mme ROYER-MARCHOUX Alexandra - M. THENON Denis - Mr GUYOMARCH André – M. BRETON Alban –  
Mme VAN AART Rieja.

Excusés : Mme DIEU Laetitia (Pouvoir M. CRON Jean-François)  
M. MARIN Fabrice (Pouvoir M. THENON Denis)

Mme ROYER-MAARCHOUX Alexandra a été élue Secrétaire de Séance.

**ORDRE DU JOUR :**

- **AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL POUR LE PROJET ÉOLIEN PRÉSENTÉ PAR LA S.A.S PARC ÉOLIEN DE CHARNIZAY NORD EN VUE DE L'EXPLOITATION DE QUATRE AÉROGÉNÉRATEURS ET D'UN POSTE DE LIVRAISON SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE CHARNIZAY. CONFORMÉMENT À L'ARTICLE R 181-38 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT.**

SÉANCE CM DU 18 JUILLET 2024

**OBJET : AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL POUR LE PROJET ÉOLIEN PRÉSENTÉ PAR LA S.A.S PARC ÉOLIEN DE CHARNIZAY NORD EN VUE DE L'EXPLOITATION DE QUATRE AÉROGÉNÉRATEURS ET D'UN POSTE DE LIVRAISON SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE CHARNIZAY. CONFORMÉMENT À L'ARTICLE R 181-38 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT.**

**DCM N° 29/2024**

Le Maire indique que dans le cadre de l'enquête publique complémentaire, concernant le projet éolien déposé par la S.A.S PARC EOLIEN DE CHARNIZAY NORD, Le Conseil Municipal est invité à émettre son avis sur le projet.

Vu l'arrêté préfectoral du 10 Avril 2024 prononçant l'ouverture de l'enquête publique complémentaire du Jeudi 20 Juin 2024 - 9H au Jeudi 4 Juillet 2024 - 12H30, concernant la demande présentée par « La SAS PARC EOLIEN DE CHARNIZAY NORD » en vue de la création d'un parc éolien composé de quatre aérogénérateurs et d'un poste de livraison sur la Commune de CHARNIZAY (Parcelle ZB5, ZB6, ZB7, ZB9, ZB10, ZC 47, ZC48 et ZC50).

Vu le courrier de la Préfecture d'Indre-et-Loire en date du 5 Juin 2024, reçu le 10 juin 2024, indiquant que la Commune est appelée à donner son avis sur cette demande d'autorisation.

Dans un premier temps, Le Conseil Municipal, sur proposition de Monsieur Le Maire délibère et adopte à l'unanimité le mode de scrutin à main levée.

Après en avoir délibéré, les membres votent : Contre = 6 ; Abstention = 2

Le Conseil Municipal, émet un avis **défavorable** sur la demande d'autorisation d'exploiter un parc éolien déposée par la « S.A.S PARC EOLIEN DE CHARNIZAY NORD » sur la Commune de CHARNIZAY.

SÉANCE CM DU 18 JUILLET 2024